



Objet : Lettre de rentrée

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons très sincèrement à toutes et tous, une excellente rentrée après des vacances bien méritées. Nous espérons fortement que l'année passée, encore complexe à gérer en raison notamment du contexte sanitaire, laisse place à des temps plus sereins !

Informations

Suite à sa réussite au concours de recrutement des IEN, Emmanuelle Lafont rejoint l'académie de Strasbourg où nous lui souhaitons de s'épanouir dans sa nouvelle fonction.

Au niveau académique, c'est Nicole Bidegaray du lycée Charles Péguy d'Eysines qui lui succède en tant que chargée de mission d'aide à l'inspection. Steve Le Floch et Jessica Estevez poursuivent leur mission de PFA à l'INSPE.

Cette année scolaire se caractérise par la dernière vague de la mise en place de la transformation de la voie professionnelle avec l'évaluation certificative des élèves de terminale professionnelle selon les nouveaux programmes à la session 2022. Toutes les ressources avec les vade-mecum sont en ligne sur <https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel> et <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>.

L'ensemble des mesures de la transformation concernent à présent tous les niveaux de la voie professionnelle :

- Les familles de métiers avec cinq nouvelles familles mis en place en la rentrée 2021 (<https://eduscol.education.fr/document/6047/download>),
- La co-intervention : poursuite en Français ou Mathématiques et Physique Chimie ou aménagement en classe de terminale (espace de mutualisation de ressources académique <https://magistere.education.fr/ac-bordeaux/course/view.php?id=9732> et <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2130>),
- La réalisation du chef d'œuvre avec la première évaluation des bacheliers professionnels à la session 2022 (bibliothèque nationale de ressources et d'idées BRIO <https://brio.education.gouv.fr/>),
- Les tests de positionnement en CAP et en 2nde professionnelle à partir du 13 septembre,
- Les mises en œuvre locales du parcours en « 3 ans » du CAP,
- Le livret scolaire numérique du baccalauréat professionnel LSL pro,
- Les nouveaux programmes de CAP et de Baccalauréat professionnel à tous les niveaux.

A ce propos, les bulletins officiels, [n°28 du 15 juillet 2021](#) et [n°30 du 29 juillet 2021](#), instaurent respectivement des nouveaux programmes de mathématiques physique chimie pour les Brevets des Métiers d'Arts (BMA) et pour les Brevets Professionnels (BP).

Enfin, la nouvelle version de la grille nationale d'évaluation du baccalauréat professionnel est parue au [bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2021](#) (note de service du 22-06-21) en même temps que les grilles d'évaluations d'autres disciplines.

Le vade-mecum prenant en compte ces dernières évolutions sera prochainement mis à jour et publié sur le site académique.

Le plan d'équipement, en matériel de mathématiques et physique chimie, prévu par la région Nouvelle Aquitaine est en bonne voie mais nous ignorons encore les modalités et les échéances de sa mise en œuvre. Nous ne manquerons pas de vous aviser dès que nous aurons de plus amples informations.

Formations

Lors de cette dernière année de mise en place de la transformation de la voie professionnelle, les formations de Mathématiques Physique Chimie prévues au Plan Académique de Formation (PAF) porteront cette année sur les nouveaux programmes, l'algorithmique et la programmation, et l'exploitation des tests de positionnement.

L'accès aux parcours à distance m@gistère existants (tablettes, 3^{ème} prépa métiers, contractuels) restent actifs et vous pouvez faire une demande d'inscription auprès des modérateurs ou de nous.

Nous vous invitons également à vous tourner vers d'autres formations inscrites au PAF <https://portailrh.ac-bordeaux.fr/sofia> ainsi que vers celles proposées par d'autres organismes comme l'IREM ou l'APMEP.

Actions

Pensez à prendre part aux manifestations organisées dans le cadre de la semaine des mathématiques, du 14 au 19 mars 2022, sur le thème « Maths en forme(s) » et à inscrire vos classes au rallye mathématique d'Aquitaine. Nous vous rappelons aussi l'existence des laboratoires de mathématiques installés dans quelques établissements de l'académie.

Dans le même ordre d'idée, nous vous invitons à participer, en plus grand nombre, à un autre concours intitulé « [les sciences au cœur du métier](#) ». Cette manifestation propose aux élèves et aux apprentis de concevoir et de réaliser un film sur une expérience en rapport avec le métier pour lequel ils se préparent.

Toujours d'actualité

Nous vous rappelons que la liste de diffusion math-sciences est un organe de communication important à laquelle vous pouvez vous inscrire sur le [site math-sciences](#). Vous trouverez sur celui-ci de nombreuses ressources pédagogiques et nous vous encourageons à partager vos productions dans un esprit collaboratif en les adressant directement au webmestre Vincent Samuel.

Nous insistons aussi sur l'accueil bienveillant qu'il est important de réserver aux enseignants nouvellement affectés dans les établissements. Afin de les aider dans leur prise de fonction, il est nécessaire de préparer un classeur contenant le *vade-mecum académique*, des exemples de CCF ainsi que tout document qu'il vous semble important de connaître.

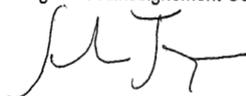
La **grille nationale d'évaluation** est à utiliser **en formation** comme en évaluation. Elle est à mettre en œuvre en baccalauréat professionnel (sur les 3 années), en certificat d'aptitude professionnelle (sur les 2 années), en brevet des métiers d'art (sur les 3 années) et en brevet professionnel (sur les 2 années).

L'acquisition, par les élèves entrant en baccalauréat professionnel, d'une calculatrice graphique est conseillée afin de faciliter la mise en œuvre des programmes. À ce titre, il est souhaitable d'utiliser les TICE le plus souvent possible et pour cela, la création de classes dédiées à l'enseignement des mathématiques (équipées d'un tableau numérique ou d'un vidéoprojecteur et d'ordinateurs) faciliterait la formation et l'évaluation des élèves conformément aux textes en vigueur.

Enfin, nous réaffirmons que la participation des enseignants aux corrections des examens **est obligatoire**. Les convocations aux épreuves ponctuelles **sont prioritaires**, pour des raisons d'organisation, sur les évaluations en CCF organisées dans les établissements. Comme il y a deux ans, une enquête sur vos préférences de correction sera effectuée au cours du premier semestre.

Nous vous assurons du plaisir que nous avons à travailler avec vous et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'Inspectrice de l'Éducation nationale
Chargée de l'Enseignement Général



Sandrine TAUZIN

L'inspecteur de l'Éducation Nationale
Mathématiques – Physique – Chimie



Frédéric GUIRAL